

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division des services professionnels en informatique Les Terrasses de la Chaudière 10, rue Wellington, 4ième étage/Floor Gatineau Québec K1A 0S5

	TOIL I	۵		
Title - Sujet SPICT				
Services de soutien numérique et		es		
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
21120-227032/A		005		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
21120-22-3877032		2023-05-16		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG			
PW-\$\$ZM-626-41422				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME		'N° VME		
626zm.21120-227032				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM				
on - le 2023-06-01	Heure Avancée de l'Est HAE			
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Holden, Carole			626zm	
Telephone No N° de téléphone		FAX	No N° de FAX	
(613) 858-9217 ()		()	-	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fouri	nisseur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorize	d to sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autoris	sée à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire e	en caractères d'imprimerie)
Signature	Date
- 3	

Delivery Offered - Livraison proposée

MODIFICATION N° 005

626zm

La présente modification vise à modifier la demande de propositions et à répondre aux questions des soumissionnaires.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA DP

Révision Nº 9

À l'annexe A - Énoncé des travaux, article 13. Emplacement des travaux

Supprimer:

13. Emplacement des travaux

Les travaux pourront être effectués dans des installations conçues par le gouvernement du Canada dans la RCN ou dans les emplacements de l'entrepreneur, à la discrétion et à la direction du SCC. Toutefois, l'entrepreneur sera tenu d'assister occasionnellement à des réunions téléphoniques, virtuellement, ou en personne, à la demande de l'autorité technique sur place dans une installation désignée du gouvernement du Canada. Le SCC fournira les espaces de travail et de réunion dans ses installations pour tous les travaux et réunions sur place.

Insérer:

13. Emplacement des travaux

Les travaux pourront être effectués dans des installations conçues par le gouvernement du Canada dans la RCN ou dans les emplacements de l'entrepreneur au Canada, à la discrétion et à la direction du SCC. Toutefois, l'entrepreneur sera tenu d'assister occasionnellement à des réunions téléphoniques, virtuellement, ou en personne, à la demande de l'autorité technique sur place dans une installation désignée du gouvernement du Canada. Le SCC fournira les espaces de travail et de réunion dans ses installations pour tous les travaux et réunions sur place.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question No 17:

L'annexe A – Énoncé des travaux, article 13. Emplacement des travaux, à la page 80 de la DP, indique que: Les travaux pourront être effectués dans des installations conçues par le gouvernement du Canada dans la RCN ou dans les emplacements de l'entrepreneur, à la discrétion et à la direction du SCC. Toutefois, l'entrepreneur sera tenu d'assister occasionnellement à des réunions téléphoniques, virtuellement, ou en personne, à la demande de l'autorité technique sur place dans une installation désignée du gouvernement du Canada. Le SCC fournira les espaces de travail et de réunion dans ses installations pour tous les travaux et réunions sur place.

Les soumissionnaires seraient-ils jugés conformes s'ils proposent des ressources qui travaillent virtuellement à partir des autres bureaux du soumissionnaire à travers le Canada? Si oui, y a-t-il une attente d'un nombre minimum de jours en personne par mois ? Cela varierait-il selon le type de rôle ?

Réponse Nº 17 : Les ressources par catégorie ne seront pas évaluées dans le cadre de la présente demande de soumissions. Les ressources ne seront évaluées qu'après l'attribution du contrat quand l'entrepreneur devra accomplir des tâches précises.

L'autorisation de tâches précisera « sur place dans la région de la capitale nationale (RCN) » comme lieu de travail lorsqu'une ressource donnée devra travailler sur place au SCC dans la RCN. Le Canada ne sera pas responsable des frais de déplacement et de subsistance de la ressource.

Lorsqu'une ressource donnée devra participer à des réunions de bureau en personne dans la RCN, l'autorisation de tâche précisera :

- (i) la RCN comme lieu de participation aux réunions ; et
- (ii) le nombre estimatif ou le calendrier des réunions en personne auxquelles la ressource devra assister dans la RCN.

Il est acceptable que la ressource donnée travaille dans le bureau d'un entrepreneur à l'extérieur de la RCN (au Canada), mais le Canada ne sera pas responsable des frais de déplacement et de subsistance de la ressource pour participer aux réunions en personne dans la RCN.

L'article 13 de l'énoncé des travaux a été clarifié. Veuillez consulter la révision n° 9 de la présente modification n° 005 de l'invitation.

Question No 18

En raison des prochaines vacances de la fête de la Reine ainsi que le temps et les efforts considérables nécessaires pour répondre à cette demande de propositions, le Service correctionnel accordera-t-il gentiment une prolongation supplémentaire de deux semaines pour donner aux soumissionnaires suffisamment de temps pour préparer une soumission de qualité?

Réponse Nº 18 : Votre demande a été prise en compte, mais la date de clôture des soumissions demeure inchangée.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS